

## Les frais obligatoires

### La contribution des familles et débours

Depuis 2011, la contribution des familles est calculée en fonction d'un quotient familial (voir feuille annexe).

Nous vous demandons pour cela de bien vouloir joindre à votre dossier d'inscription la photocopie de votre avis d'imposition sur les revenus de l'année **2016 reçu en 2017**.

En l'absence de cet avis, la majoration la plus élevée sera appliquée.

Une réduction de 10 % de la contribution des familles est accordée pour le second enfant inscrit, et une réduction de 25 % à partir du troisième.

Les débours correspondent à des dépenses affectées à des activités spécifiques de l'école, non prises en charge par les subventions d'État et la contribution des familles : activités sportives complémentaires, sorties, anglais au Niveau 1, centres de documentation et d'information des Niveaux 2 et 3, examens oraux et intervenants extérieurs au Niveau 3.

Ces frais sont forfaitaires et payables d'avance.

	Contribution /élève	Debours /élève
Niveau 1 :		
Grande Section -> CM2	1 599 €	330 €
Niveaux 2 & 3 :		
6ème -> Terminale	1 823 €	330 €

### L'assurance

Elle est annuelle. Ses statuts et les garanties qu'elle propose sont à la disposition des parents à l'accueil de l'école.

En l'absence d'attestation remise avant le 5 septembre 2018, l'assurance sera facturée.

#### Assurance annuelle par élève

Niveaux 1, 2 et 3	7,50 €
-------------------	--------

### Les voyages

La Source peut organiser des voyages d'environ une semaine au primaire et au secondaire. Ils sont à la charge des parents.

### Adhésion à l'association La Source AEN

Montant 50€ min par famille : vous pouvez refuser l'adhésion en le signalant par écrit au secrétariat avant le **31 août 2018**.

## Les frais facultatifs

### La Demi-Pension

L'inscription au restaurant scolaire, dont les repas sont préparés sur place, est valable pour l'année.

Son prix est forfaitaire et payable d'avance.

Il est calculé globalement pour l'année.

#### NIVEAU 1 :

Une inscription partielle est envisageable :

- Grande Section de maternelle (4jours) : 1.017€
- Primaire, CP->CM2 (4 jours) : 1.087€

#### Niveau 2 & 3 :

- Collège, 6<sup>ème</sup> -> 3<sup>ème</sup> : 1.158€
- Lycée, 2<sup>nd</sup> -> Terminale : 1.158€
- Le mercredi : 146€

Un désistement motivé pour cas de force majeure (à soumettre à la direction) peut être accordé, mais il doit s'effectuer avant le 15 décembre ou le 15 mars, par écrit et prend effet au trimestre suivant.

### La Garderie

La garderie est réservée aux élèves du Niveau 1.

Il est en moyenne de **4,12 €** de l'heure par élève.

### Adhésion à l'APE

Cotisation Association des Parents d'Elève : **25€** annuelle par famille.